

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Conseil du 27 mars 2023

Délibération n° 2023-1676

Commission pour avis : urbanisme, habitat, logement et politique de la ville

Commission(s) consultée(s) pour information:

Commune(s): Lyon 6ème

Objet : Habitat - Logement social - Acquisition, à titre onéreux, d'un immeuble situé 34 rue Notre-Dame et appartenant à la Société européenne d'investissements immobiliers

Service : Délégation Urbanisme et mobilités - Direction Foncier et immobilier

Rapporteur : Madame Béatrice Vessiller

Président : Madame Émeline Baume

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 150

Date de convocation du Conseil : vendredi 10 mars 2023

Secrétaire élu(e) : Monsieur Matthieu Vieira

Présents : Mme Arthaud, M. Artigny, Mme Asti-Lapperrière, M. Athanaze, Mme Augey, M. Azcué, M. Badouard, M. Bagnon, M. Barge, M. Barla, Mme Baume, M. Ben Itah, Mme Benahmed, M. Benzeghiba, M. Bernard, M. Blache, M. Blanchard, M. Blein, Mme Boffet, Mme Borbon, Mme Bouagga, Mme Bramet-Reynaud, Mme Brossaud, M. Brumm, Mme Brunel Vieira, M. Bub, Mme Burillon, Mme Burricand, Mme Cabot, M. Camus, Mme Cardona, Mme Carrier, Mme Chadier, M. Chambon, M. Charmot, Mme Charnay, M. Chihi, M. Cochet, M. Cohen, Mme Coin, Mme Collin, M. Corazzol, Mme Crespy, Mme Creuze, Mme Croizier, M. Dalby, M. Da Passano, M. David, M. Debû, Mme Dehan, Mme Delaunay, M. Devinaz, M. Diop, M. Doganel, M. Doucet, Mme Dubois Bertrand, Mme Dubot, Mme Dupuy, Mme Duvivier Dromain, Mme Edery, Mme El Faloussi, Mme Fontaine, Mme Fontanges, Mme Fournillon, Mme Fréty, Mme Frier, M. Galliano, M. Gascon, Mme Geoffroy, Mme Georgel, M. Geourjon, M. Girard, Mme Giromagny, M. Godinot, M. Gomez, M. Grivel, Mme Grosperrin, M. Groult, M. Guelpa-Bonaro, Mme Guerin, M. Haon, Mme Hémain, Mme Jannot, Mme Khelifi, M. Kimelfeld, M. Kohlhaas, Mme Lagarde, M. Lassagne, Mme Lecerf, M. Le Faou, M. Legendre, M. Longueval, M. Lungenstrass, M. Maire, M. Marguin, M. Marion, M. Millet, M. Monot, Mme Moreira, Mme Nachury, M. Novak, Mme Panassier, M. Payre, M. Pelaez, Mme Percet, M. Perez, Mme Perriet-Roux, Mme Perrin-Gilbert, Mme Petiot, M. Petit, Mme Picard, Mme Picot, M. Pillon, Mme Popoff, M. Portier, Mme Pouzergue, Mme Prost, M. Quiniou, M. Rantonnet, M. Ray, Mme Reveyrand, Mme Roch, M. Rudigoz, Mme Runel, Mme Saint-Cyr, Mme Sarselli, Mme Sechaud, M. Seguin, M. Sellès, Mme Sibeud, Mme Subaï, M. Thevenieau, M. Uhlrich, Mme Vacher, M. Van Styvendael, M. Vergiat, Mme Vessiller, M. Vieira, M. Vincendet, M. Vincent, Mme Vullien, M. Vullierme, Mme Zdorovtzoff.

<u>Absents excusés</u>: M. Buffet (pouvoir à M. Cochet), M. Collomb (pouvoir à M. Pelaez), Mme Etienne (pouvoir à Mme Giromagny), M. Mône (pouvoir à Mme Fontanges), M. Smati (pouvoir à Mme Dupuy).

Conseil du 27 mars 2023

Délibération n° 2023-1676

Commission pour avis : urbanisme, habitat, logement et politique de la ville

Commission(s) consultée(s) pour information :

Commune(s): Lyon 6ème

Objet : Habitat - Logement social - Acquisition, à titre onéreux, d'un immeuble situé 34 rue Notre-Dame et appartenant à la Société européenne d'investissements immobiliers

Service : Délégation Urbanisme et mobilités - Direction Foncier et immobilier

Le Conseil,

Vu le rapport du 8 mars 2023, exposant ce qui suit :

I - Contexte

Dans le cadre de la politique tendant à favoriser la production de logements sociaux, la Métropole de Lyon envisage l'acquisition d'un immeuble situé 34 rue Notre-Dame à Lyon 6ème et appartenant à la Société européenne d'investissements immobiliers.

II - Désignation du bien acquis

Il s'agit d'un ensemble immobilier composé d'un bâtiment à usage de commerce et d'habitation élevé sur caves et composé de 3 étages comprenant 6 logements et 2 locaux commerciaux et d'un bâtiment de 2 étages sur cour élevé sur caves comprenant 3 logements, le tout édifié sur la parcelle cadastrée AX 77 d'une superficie de 233 m².

Ce bien est grevé de l'emplacement réservé n° 4 pour programme de logement.

III - Projet

Aux termes du compromis, la Métropole achètera ledit bien, cédé partiellement occupé, pour un montant de 1 243 000 €.

Ce bien sera ensuite mis à disposition par bail emphytéotique d'une durée de 65 ans à l'office public de l'habitat (OPH) Grand Lyon habitat qui envisage la réalisation de 8 logements locatifs sociaux dont 5 logements financés en prêt locatif à usage social (PLUS) pour une surface utile d'environ 187,17 m², 3 logements financés en prêt locatif aidé d'intégration (PLAI) pour une surface utile d'environ 110,97 m² et 3 locaux commerciaux pour une surface utile d'environ 122,19 m².

Cette opération permettra de poursuivre le développement de l'offre de logements sociaux sur le 6ème arrondissement de Lyon qui en compte 12,22 %;

Vu les termes de l'avis de la direction de l'immobilier de l'État (DIE) du 4 août 2022 et le courrier de marge de négociation du 11 octobre 2022, joints au dossier ;

Vu ledit dossier;

Ouï l'avis de sa commission urbanisme, habitat, logement et politique de la ville ;

DELIBERE

- 1° Approuve l'acquisition, par la Métropole, à titre onéreux, pour un montant de 1 243 000 € de l'immeuble situé 34 rue Notre-Dame à Lyon 6ème édifié sur la parcelle cadastrée AX 77 et appartenant à la Société européenne d'investissements immobiliers, dans le cadre d'un projet de logements sociaux.
- 2° Autorise le Président de la Métropole à accomplir toutes démarches et signer tous documents nécessaires à la régularisation de cette acquisition.
- **3° La dépense** totale correspondante sera imputée sur l'autorisation de programme globale P14 Soutien au logement social (y/c foncier), individualisée le 26 septembre 2022 pour un montant de 90 000 000 € dépenses sur l'opération n° 0P14O7868.
- **4° Le montant** à payer sera imputé sur les crédits inscrits au budget principal exercice 2023 chapitre 21 pour un montant de 1 243 000 € correspondant au prix de l'acquisition et de 15 280 € au titre des frais estimés d'acte notarié.

Et ont signé les membres présents, pour extrait conforme.

Publié le : 29 mars 2023

Accusé de réception en préfecture : 069-200046977-20230327-300806-DE-1-1 Date de télétransmission : 29 mars 2023 Date de réception préfecture : 29 mars 2023